

## LYCEE DURZY - MONTARGIS

### LYCEENS CITOYENS

**INTITULE DU PROJET** : « Prévention routière »

**THEMATIQUE** : prévention

**PUBLIC CONCERNE** :

- directement : élèves de 1<sup>ère</sup> (279) et de terminale (290)
- indirectement : les élèves volontaires.

**OBJECTIFS EN LIEN AVEC LE PROJET D'ETABLISSEMENT** :

Axe 1 de la politique d'établissement, contrat d'objectifs 2008/2012 : « Améliorer la qualité de vie au Lycée »

*Il s'agit de développer :*

- L'autonomie et la responsabilisation des élèves,
- La citoyenneté lycéenne, le rôle des délégués,
- Les actions de prévention de conduites à risque.

Ces objectifs correspondent à ceux fixés dans le cadre du CESC.

**CONTENU** :

ORIGINES DU PROJET :

Le projet trouve son origine dans le constat suivant :

- taux de mortalité élevé des jeunes conducteurs dans le département
- adéquation entre l'âge des élèves concernés et celui de l'obtention du permis de conduire
- questionnement de la part des élèves membres du CVL
- situation des élèves des filières industrielles (risques accidentels)

PREPARATION :

- organisation des journées d'intervention par : le Proviseur adjoint, l' Assistante Sociale, les CPE et les Elèves du CVL
- répartition des différentes tâches entre les élèves du CVL, l'assistante sociale, les CPE, les infirmières, le formateur auto-école, la Gendarmerie, les pompiers, les adjoints techniques de service du Lycée et les membres du CESC.

LES ACTIONS MENEES :

- élaboration d'un questionnaire bilan par les élèves du CVL,
- supports : voiture tonneau de la MAIF, affiches, prospectus et vidéo de la sécurité routière, exposition au CDI, atelier de simulation de l'état d'ivresse,
- apprentissage du Premier Niveau de la Prévention et Secours Civique (PNPSC) dont le principe général est : "protéger, alerter, secourir". Cette formation permet d'aborder les points suivants :
  - rappel sur les conduites à risque (vitesse routière, consommation de drogue, produits ménagers...)
  - prise de conscience de la citoyenneté de chacun à participer à cette formation qui peut sauver des vies
  - protection de la victime, avec une reconnaissance d'un accident et protection du lieu et de soi-même
  - alerte à donner, conduite à tenir et découverte des différents signaux d'alerte (catastrophe naturelle par exemple)
  - aide à la victime (étouffement, saignement abondant, inconscience, absence de respiration, malaise, traumatisme) reconnaître le problème, réagir et porter secours avec l'apprentissage des gestes adéquats à chaque situation (les séances seront de 4 x 3 heures avec 2 groupes en parallèle le mercredi après-midi (possibilité également le vendredi après-midi) - 2 intervenants : pompiers et croix rouge - 10 à 12 élèves par groupe au maximum.

**PARTENARIATS EXTERIEURS :**

Nom de l'organisme partenaire	Secteur d'activité	Lieu d'activité	Nature du partenariat
MAIF	Assurances		Prêt de matériel Animateur voiture tonneau
Formateur auto-école	Auto-école	45 GIEN	Formateur
Croix-Rouge	Santé		Formateur

**CALENDRIER** de mise en œuvre du projet : année scolaire 2008/2009

**LES PRODUCTIONS** : réalisation d'un dossier vidéo interne.

**BUDGET PREVISIONNEL :**

DEPENSES		RECETTES		
Intervention formateurs	1 500 €	Lycée	1 800 €	
Session formation PSC1 Classes de 1 <sup>ère</sup> STI	5 000 €	Foyer socio éducatif/Maison des Lycéens	400 €	
Frais préparation : reproduction documents, téléphone, ...	200 €	Autres		
		<b>Subvention demandée au Conseil régional</b>	<b>4 500 €</b>	<b>62,5 %</b>
<b>TOTAL</b>	<b>6 700 €</b>		<b>6 700 €</b>	

Avis du groupe de travail : avis favorable

Montant de la subvention proposée : 4 500 €

Commission permanente du vendredi 20 février 2009